

Enquête Igas sur l'Agence de sécurité sanitaire et d'environnement

Eric Giacometti

ÇA CHAUFFE à l'Afsse, Agence française de sécurité sanitaire et d'environnement, en charge des dossiers chauds sur les risques des téléphones mobiles, des antennes, des risques chimiques, etc. Selon nos informations, **le ministère de la Santé a pris la décision de lancer une enquête conjointe Igas (inspection générale des affaires sociales) et IGE (inspection générale de l'environnement) sur le « bon respect des pratiques scientifiques » de l'Afsse.** Une petite bombe, l'Igas ayant pour mission de mettre son nez là où il existe des soupçons de dysfonctionnements sérieux. La décision a été prise à la suite des accusations portées par le propre patron de l'Afsse lors d'un colloque au Sénat lundi. L'enjeu est important, l'Afsse émet des avis ayant des répercussions sur la vie quotidienne, à commencer par les risques, réels ou hypothétiques, sur les portables.

Assistance médusée.

Lundi dans la matinée, dans la salle Clemenceau du Sénat, l'association Orée organise un colloque sur l'indépendance des experts devant 400 chargés d'environnement de grandes entreprises mais aussi des responsables d'association. Selon les témoins sur place, Stephen Kerckhove, délégué général de l'association Agir pour l'environnement, a interrogé Guy Paillotin, président de l'Afsse, sur le manque d'indépendance des experts scientifiques. Au lieu de s'en tenir à la traditionnelle langue de bois, **Guy Paillotin lance : « Je vous admire d'avoir encore de l'espoir en l'Afsse, pour ma part mon propos est teinté de désillusion, c'est effectivement un lieu de pouvoir et, comme tout lieu de pouvoir, il est creux (...) j'ai indiqué à la direction générale de l'Afsse que nos expertises ne tenaient pas devant devant une expertise juridique. »** Devant l'assistance médusée, il cite un rapport de 2003 innocentant les mobiles et les antennes-relais et dont certains des scientifiques étaient en prise d'intérêt avec des opérateurs de téléphonie :

« L'expertise de l'Afsse sur la téléphonie mobile n'a jamais suivi de près ou de loin les règles que l'Afsse s'est fixées elle-même », et d'ajouter : « C'est une expertise que je considère comme n'existant pas... »

Une agence dans le collimateur.

Même la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy, responsable du pôle de santé publique, assise à ses côtés, n'en croit pas ses oreilles quand Guy Paillotin précise que « l'expertise ressemblera de plus en plus à de la télé réalité ». L'affaire aurait pu se tasser si les débats n'avaient été enregistrés et diffusés par Agir pour l'environnement, ravie de tirer sur l'Afsse. L'agence a publié hier un communiqué de Guy Paillotin revenant sur ses déclarations : « Les propos reconstitués que l'on me prête et qui ne reflètent pas ma pensée ni mes préoccupations les plus profondes (...) les qualités scientifiques du rapport et de ses experts ne sont pas ici remises en cause. » Interrogée par notre journal, Mme Michèle Froment-Vedrine, directrice de l'agence, a répondu : « Je suis sidérée par ces déclarations, si elles viennent effectivement du président, de toute façon il était en fin de mandat et devait quitter son poste. »

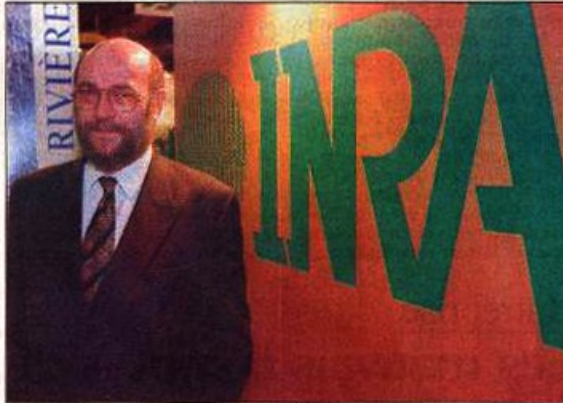
C'est un nouveau coup dur pour cette agence au budget ridicule, 20 millions d'euros et 84 salariés, qui avait déjà vu son directeur scientifique, le très réputé Pr Denis Zmirou, claquer la porte avec fracas en milieu d'année

Santé

Enquête Igas sur l'Agence de sécurité sanitaire et d'environnement

CA CHAUFFE à l'Afse, Agence française de sécurité sanitaire et d'environnement, en charge des dossiers chauds sur les risques des téléphones mobiles, des antennes, des risques chimiques, etc. Selon nos informations, le ministère de la Santé a pris la décision de lancer une enquête conjointe Igas (inspection générale des affaires sociales) et IGE (inspection générale de l'environnement) sur le « bon respect des pratiques scientifiques » de l'Afse. Une petite bombe, l'Igas ayant pour mission de mettre son nez là où il existe des soupçons de dysfonctionnements sérieux. La décision a été prise à la suite des accusations portées par le propre patron de l'Afse lors d'un colloque au Sénat lundi. L'enjeu est important, l'Afse émet des avis ayant des répercussions sur la vie quotidienne, à commencer par les risques, réels ou hypothétiques, sur les portables.

■ **Assistance médusée.** Lundi dans la matinée, dans la salle Clemenceau du Sénat, l'association



Ancien président de l'Inra et actuel président de l'Agence de sécurité sanitaire et d'environnement, Guy Paillotin a surpris tout le monde en affirmant que « les expertises de l'Afse ne tenaient pas devant une expertise juridique ». (MAXPPP/DOC MACAULT)

Orée organise un colloque sur l'indépendance des experts devant 400 chargés d'environnement de

grandes entreprises mais aussi des responsables d'association. Selon les témoins sur place, Stephen Kerck-

hove, délégué général de l'association Agir pour l'environnement, a interrogé Guy Paillotin, président de l'Afse, sur le manque d'indépendance des experts scientifiques. Au lieu de s'en tenir à la traditionnelle langue de bois, Guy Paillotin lance : « Je vous admire d'avoir encore de l'espoir en l'Afse, pour ma part mon propos est teinté de désillusion, c'est effectivement un lieu de pouvoir et, comme tout lieu de pouvoir, il est creux (...) j'ai indiqué à la direction générale de l'Afse que nos expertises ne tenaient pas devant une expertise juridique. » Devant l'assistance médusée, il cite un rapport de 2003 innocentant les mobiles et les antennes-relais et dont certains des scientifiques étaient en prise d'intérêt avec des opérateurs de téléphonie : « L'expertise de l'Afse sur la téléphonie mobile n'a jamais suivi de près ou de loin les règles que l'Afse s'est fixées elle-même », et d'ajouter : « C'est une expertise que je considère comme n'existant pas... »

■ **Une agence dans le collimateur.** Même la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy, responsable du pôle de santé publique,

assise à ses côtés, n'en croit pas ses oreilles quand Guy Paillotin précise que « l'expertise ressemblera de plus en plus à de la télé réalité ». L'affaire aurait pu se tasser si les débats n'avaient été enregistrés et diffusés par Agir pour l'environnement, ravi de tirer sur l'Afse. L'agence a publié hier un communiqué de Guy Paillotin revenant sur ses déclarations : « Les propos reconstitués que l'on me prête et qui ne reflètent pas ma pensée ni mes préoccupations les plus profondes (...) les qualités scientifiques du rapport et de ses experts ne sont pas ici remises en cause. » Interrogée par notre journal, Mme Michèle Froment-Vedrine, directrice de l'agence, a répondu : « Je suis sidérée par ces déclarations, si elles viennent effectivement du président, de toute façon il était en fin de mandat et devait quitter son poste. »

C'est un nouveau coup dur pour cette agence au budget ridicule, 20 millions d'euros et 84 salariés, qui avait déjà vu son directeur scientifique, le très réputé Pr Denis Zmirou, claquer la porte avec fracas en milieu d'année.

ERIC GIACOMETTI